



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. : Générale
21 octobre 2013

Français
Original : anglais

**Bureau de la vingt-quatrième Réunion des Parties au
Protocole de Montréal relatif à des substances qui
appauvrissent la couche d'ozone**
Bangkok, 19 octobre 2013

**Rapport de la réunion du Bureau de la vingt-quatrième
Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des
substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

I. Ouverture de la réunion

1. Le Bureau de la vingt-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone s'est réuni au Centre de conférences des Nations Unies à Bangkok le 19 octobre 2013.
2. La réunion a été ouverte à 16 h 20 par le Président du Bureau, M. Iftikhar ul Hasan Shah Gilani (Pakistan), et le Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, M. Marco González, a ensuite souhaité la bienvenue aux participants.
3. Les membres du Bureau ci-après ont participé à la réunion :

Président :	M. Iftikhar ul Hasan Shah Gilani (Pakistan) (Groupe des États d'Asie et du Pacifique)
Vice-Présidents :	M. Alain Wilmart (Belgique) (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États)
	M. Leslie Smith (Grenade) (Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes)
Rapporteur :	M. Wylbur Simuusa (Zambie) (Groupe des États d'Afrique)
4. Le Vice-Président originaire d'Ukraine (Groupe des États d'Europe orientale) n'a pas pris part à la réunion. Une liste complète des participants figure dans l'annexe au présent rapport.

II. Adoption de l'ordre du jour

5. L'ordre du jour provisoire de la réunion, paru sous la cote UNEP/OzL.Pro.24/Bur.1/R.1, a été adopté comme suit :
 1. Ouverture de la réunion.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Suite donnée aux décisions de la vingt-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.

4. Aperçu des documents de travail préparés pour la vingt-cinquième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
5. Questions relatives au personnel du Secrétariat.
6. Examen de l'ordre du jour et présentation d'une feuille de route pour le déroulement de la vingt-cinquième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport.
9. Clôture de la réunion.

III. Suite donnée aux décisions de la vingt-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal

6. Le représentant du Secrétariat a donné une description sommaire de la note du Secrétariat sur la suite donnée aux décisions de la vingt-quatrième Réunion des Parties et un aperçu des documents de travail et de la feuille de route pour la vingt-cinquième Réunion des Parties (UNEP/OzL.Pro.24/Bur.1/2/Rev.1). L'annexe I à la note précitée contenait un tableau récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées par la vingt-quatrième Réunion des Parties.

7. Le Secrétariat avait noté avec préoccupation que les cinq Parties suivantes n'avaient pas encore ratifié l'Amendement de Montréal et/ou l'Amendement de Beijing au Protocole de Montréal : Arabie saoudite, Kazakhstan, Libye, Mauritanie et Papouasie-Nouvelle-Guinée. À l'exception du Kazakhstan, toutes ces Parties allaient probablement terminer leur processus de ratification très prochainement. Dans le cas de la Libye, l'instrument de ratification pour les Amendements de Montréal et de Beijing se trouvait au Ministère des affaires étrangères, en attente d'une signature. Il serait ensuite déposé auprès du Secrétaire général de l'ONU. La situation était identique pour l'Arabie saoudite, où les procédures internes pertinentes étaient terminées et il ne restait qu'à transmettre l'instrument de ratification pour les Amendements de Montréal et de Beijing au Secrétaire général. La Papouasie-Nouvelle-Guinée était plus avancée encore : l'instrument de ratification pour l'Amendement de Beijing avait été transmis au Secrétaire général, qui ne l'avait cependant pas reçu en raison d'une imprécision concernant l'adresse. L'instrument allait être réexpédié sous peu. S'agissant de la Mauritanie, la procédure de ratification avait subi des retards en raison de la campagne électorale. Le Gouvernement s'était engagé à transmettre les documents pertinents au parlement immédiatement après les élections générales d'octobre, afin que l'Amendement de Beijing puisse être ratifié. Le cas du Kazakhstan était plus problématique et faisait l'objet de discussions depuis 2005. La Partie était soumise à des sanctions commerciales mais les efforts du Secrétariat pour qu'elle ratifie l'Amendement de Beijing n'avaient pas encore abouti.

8. Un autre représentant du Secrétariat a expliqué que des efforts avaient été déployés afin d'obtenir le concours de la Fédération de Russie concernant le Kazakhstan étant donné que ces deux Parties, ainsi que l'Ukraine, avaient signé un accord de libre-échange qui prévoyait l'harmonisation des réglementations douanières. Si les Parties restantes ratifiaient les amendements en attente, la ratification de tous les instruments relatifs à la protection de la couche d'ozone et leurs amendements serait universelle. L'orateur a souligné qu'en 2010, le taux de respect de l'ensemble des mesures de réglementation du Protocole de Montréal avait été supérieur à 99 %, le Kazakhstan représentant la seule exception.

9. Le Bureau a pris note des informations présentées.

IV. Aperçu des documents de travail préparés pour la vingt-cinquième Réunion des Parties au Protocole de Montréal

10. Le représentant du Secrétariat a attiré l'attention sur l'annexe II du document UNEP/OzL.Pro.24/Bur.1/2/Rev.1, dans laquelle figurait une liste des documents préparés pour la vingt-cinquième Réunion des Parties.

11. Le Bureau a pris note des informations présentées.

V. Questions relatives au personnel du Secrétariat

12. Le représentant du Secrétariat a déclaré que son mandat en tant que Secrétaire exécutif se terminait fin octobre 2013 et qu'il serait remplacé par Mme Tina Birbili, de nationalité grecque et ancienne Ministre de l'environnement, de l'énergie et du changement climatique. Suite à la démission pour raisons personnelles du Secrétaire exécutif adjoint, les fonctions de ce dernier étaient actuellement assurées à titre provisoire par un fonctionnaire du Secrétariat. La procédure de recrutement était presque terminée. La fonctionnaire d'administration et des finances hors-classe avait pris ses fonctions le 19 août 2013. Enfin, le poste du fonctionnaire de l'information était devenu vacant et on espérait qu'il serait pourvu d'ici la fin 2013.

13. Le représentant du Secrétariat avait espéré que la nouvelle Secrétaire exécutive pourrait participer à la vingt-cinquième Réunion des Parties afin de commencer la passation de pouvoirs mais cela semblait peu probable. En conséquence, il avait retardé son voyage de rapatriement jusqu'à la mi-novembre, afin de procéder à une passation au siège du Secrétariat à Nairobi. Si une passation se révélait impossible, les fonctionnaires du Secrétariat, tant ceux des services généraux que les professionnels, feraient leur possible pour assurer une transition harmonieuse.

14. Le Bureau a pris note des informations présentées.

VI. Examen de l'ordre du jour et présentation d'une feuille de route pour le déroulement de la vingt-cinquième Réunion des Parties au Protocole de Montréal

15. Le représentant du Secrétariat a brièvement exposé le programme de travail prévu pour la vingt-cinquième Réunion des Parties, résumant et complétant en même temps les informations fournies dans la section IV du document UNEP/OzL.Pro.24/Bur.1/R.2/Rev.1. S'agissant de la feuille de route pour le segment préparatoire, il a indiqué qu'il était prévu d'aborder tous les points inscrits à l'ordre du jour en séance plénière, avant la fin de la séance du matin de la deuxième journée de réunion, y compris l'établissement des groupes de contact et des groupes de travail, et de laisser l'après-midi du deuxième jour et le troisième jour libres pour les réunions desdits groupes. Il prévoyait la création de 7 à 10 groupes, dont les horaires de réunion seraient, dans la mesure du possible, décalés afin de permettre aux délégations, y compris celles composées d'un petit nombre de représentants, de participer à autant de groupes qu'elles le souhaitaient. Le segment de haut niveau serait ouvert le matin du quatrième jour par le Ministre thaïlandais de l'industrie.

16. Le Bureau a pris note des informations présentées.

VII. Questions diverses

17. En réponse à une question, le représentant du Secrétariat a décrit les progrès observés dans la reconstitution de la couche d'ozone. Même si cette reconstitution était un processus à long terme, les concentrations atmosphériques de substances qui appauvrissent la couche d'ozone diminuaient chaque jour. Selon l'évaluation technique la plus récente, la communauté scientifique estimait que la couche d'ozone retrouverait son niveau d'avant 1998 entre 2050 et 2060. Au cours des trois dernières années toutefois, on avait observé au-dessus de l'Arctique un phénomène nouveau d'amincissement de la couche d'ozone différent du trou de l'ozone. Les scientifiques étaient de plus en plus préoccupés par les interactions entre le climat et l'ozone et de nouvelles études sur la dynamique de la couche d'ozone devaient être menées conjointement par des scientifiques et des experts des changements climatiques. Une nouvelle évaluation scientifique serait réalisée en 2014 et à leur réunion de 2014, les directeurs de recherche sur l'ozone se pencheraient également sur l'interaction entre le climat et la protection de la couche d'ozone.

18. Le Bureau a pris note des informations présentées.

VIII. Adoption du rapport

19. Le Président a annoncé qu'un projet de rapport serait préparé par le Secrétariat et distribué aux membres du Bureau dès que possible. Ce rapport serait ensuite finalisé pour tenir compte des observations et présenté au Bureau pour approbation.

IX. Clôture de la réunion

20. Le Président a prononcé la clôture de la réunion à 17 h 55.

Annexe

Liste des participants

Président

M. Iftikhar ul Hasan Shah Gilani
(Asie-Pacifique)

Joint Secretary (International
Cooperation) and
National Focal Point for MP
Climate Change Division
3rd Floor, Local Government &
Rural Development Complex
Sector G-5/2
Islamabad
Pakistan
Téléphone : + 92 51 924 5523
Télécopie : + 92 51 924 5524
Mél : ozonecell@ymail.com

M. Muhammad Asif Khan
National Programme Manager

Ozone Cell
Climate Change Division
Islamabad
Pakistan
Téléphone : +92 51 9260686
Portable : + 92 300 5107096
Télécopie : +92 51 9262255
Mél : asifmkh@yahoo.com

Vice-Présidents

**M. Alain Wilmart - Belgium (Europe
occidentale et autres États)**

Conseiller/Direction générale
Environnement
Couche d'ozone et gaz fluorés
Département des changements
climatiques
Service public fédéral, Santé publique,
sécurité de la chaîne alimentaire et
environnement
Bruxelles B-1060 (Belgique)
Téléphone : +32 2 524 95 43
Portable : +32 473 338 365
Télécopie : +32 2 524 96 01
Mél :
alain.wilmart@environment.belgium.be

**M. Leslie Smith - Grenade (Amérique
latine et Caraïbes)**

Project Officer,
National Ozone Unit, Energy Division
Ministry of Finance, Economy,
Foreign Trade, Energy & Co-operatives
St. George's, Grenada
Téléphone : +473 435 8708
Portable : +473 409 8128
Mél : smithld31@gmail.com

Rapporteur

**M. Wylbur Simuusa -
Zambie (Afrique)**

Minister
Ministry of Lands, Natural
Resources and Environmental
Protection
Lusaka 10101,
Zambia
Téléphone : +260 211 250186 /
260 077779171
Télécopie : +260 211 253522 / 25232
Mél : wylbur_simuusa@yahoo.com

M. Mathias Banda

Coordinator, National Ozone Unit
Zambia Environmental Management
Agency
P.O. Box 35131
Lusaka 10101,
Zambia
Téléphone : +264 1 254023/59
Portable : +264 0978 05 06 38
Télécopie : +264 1 254164
Mél : mbanda@necz.org.zm,
mbanda73@hotmail.com

**Secrétariat du Fonds multilatéral
pour l'application du Protocole de
Montréal et ses organismes
d'exécution**

M. Eduardo Ganem

Chef
Secrétariat du Fonds multilatéral
1000 Rue de la Gauchetière Ouest
Montréal, Québec H3B 4W5
Canada
Téléphone : +1 514 282 7860
Télécopie : +1 514 282 0068
Mél : eganem@unmfs.org

Secrétariat de l'ozone

M. Marco Gonzalez

Executive Secretary
Ozone Secretariat
United Nations Environment
Programme
P.O. Box 30552 00100
Nairobi, Kenya
Téléphone : +254 20 762 3855/7623611
Télécopie : +254 20 762 4691/92/93
Mél : marco.gonzalez@unep.org

M. Gilbert Bankobeza

Chief, Legal Affairs and Compliance
Ozone Secretariat
United Nations Environment
Programme
P.O. Box 30552 00100
Nairobi, Kenya
Téléphone : +254 20 762
3854/7623848
Télécopie: +254 20 762 0335
Mél : gilbert.bankobeza@unep.org

M. Gerald Mutisya

Programme Officer
Ozone Secretariat
United Nations Environment
Programme
P.O. Box 30552 00100
Nairobi, Kenya
Téléphone : +254 20 762
4057/7623851
Télécopie : +254 20 762 762 0335
Mél : gerald.mutisya@unep.org